

COORDONNES DE L'ÉLÈVE

Nom : ..... Date de Naissance : .....

Prénom : ..... .....

Nom et Prénom du représentant légal: .....

Adresse complète : .....

.....

.....

N° de téléphone : .....

Adresse mail @ : .....

INSCRIPTION A L'ATELIER DE : (Cocher la case)

- COSNE D'ALLIER  
Le jeudi de 17h30 à 19h
- MONTMARAUULT  
Le vendredi de 17h30 à 19h
- MONTVICQ  
Le Lundi de 17h15 à 18h45

**RAPPEL** : Tout trimestre entamé est dû.  
Pour arrêter à la fin d'un trimestre, merci de prévenir la  
Communauté de Communes par courrier, sinon l'appel à  
paiement du trimestre suivant vous sera envoyé et donc le  
trimestre dû.

**INFORMATIONS**

➔ Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'inscription, la communication et la facturation de l'École Intercommunale de Musique, l'association de l'école de musique en est l'unique destinataire.

En application de la réglementation européenne (RGPD) et nationale (Loi « Informatique et libertés ») relative à la protection des données, vous disposez de droits sur vos données personnelles : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement, droit à la limitation du traitement, droit d'opposition (pour des raisons tenant à votre situation particulière). Pour exercer ces droits contactez [arts.comcommentmarault@orange.fr](mailto:arts.comcommentmarault@orange.fr).

En signant de document, vous reconnaissez avoir pris connaissance des informations relatives au RGPD ci-dessus et donner votre consentement.

➔ L'association se réserve le droit d'utiliser uniquement à des fins de promotion culturelle les photos prises au cours de l'année.

**Date et Signature**

## FACTURATION DES ATELIERS

### ➤ TARIFS

**160 € euros** pour l'année à régler en 3 fois

- ✓ **1<sup>er</sup> Trimestre** : 54 Euros  
(Payable à l'inscription)
- ✓ **2<sup>ème</sup> Trimestre** : 53 Euros  
(Payable en début de trimestre)
- ✓ **3<sup>ème</sup> Trimestre** : 53 Euros  
(Payable en début de trimestre)

*Payable par chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC* selon la délibération du Conseil Communautaire du 14 /07/2017.

### ➤ FACTURES

Les factures seront envoyées par mail, merci de renseigner ce champ.

### ➤ DEBUT DES ATELIERS :

- ✓ Atelier de Cosne : Premier atelier le **22 septembre**
- ✓ Atelier de Montmarault : Premier atelier le **23 septembre**
- ✓ Atelier de Montvicq : Premier atelier le **19 septembre**